

Santé Entreprise Afrique



A propos du CIAN

Le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française basée à Paris, qui rassemble les entreprises investies en **Afrique**.

- **160 entreprises membres** : grands groupes industriels et de services ou PME-PMI.
- **60 milliards d'euros** de chiffre d'affaires générés, soit **80% de l'activité économique française en Afrique**.

Son rôle :

- 1. Constituer un réseau et une communauté d'entreprises investies en Afrique.**
- 2. Informer les membres** sur les évolutions de leur environnement, partager les expériences au sein de commissions, mettre en œuvre des actions pragmatiques sur le terrain (programmes).
- 3. Promouvoir et défendre les intérêts** des entreprises auprès des pouvoirs publics et de l'opinion.

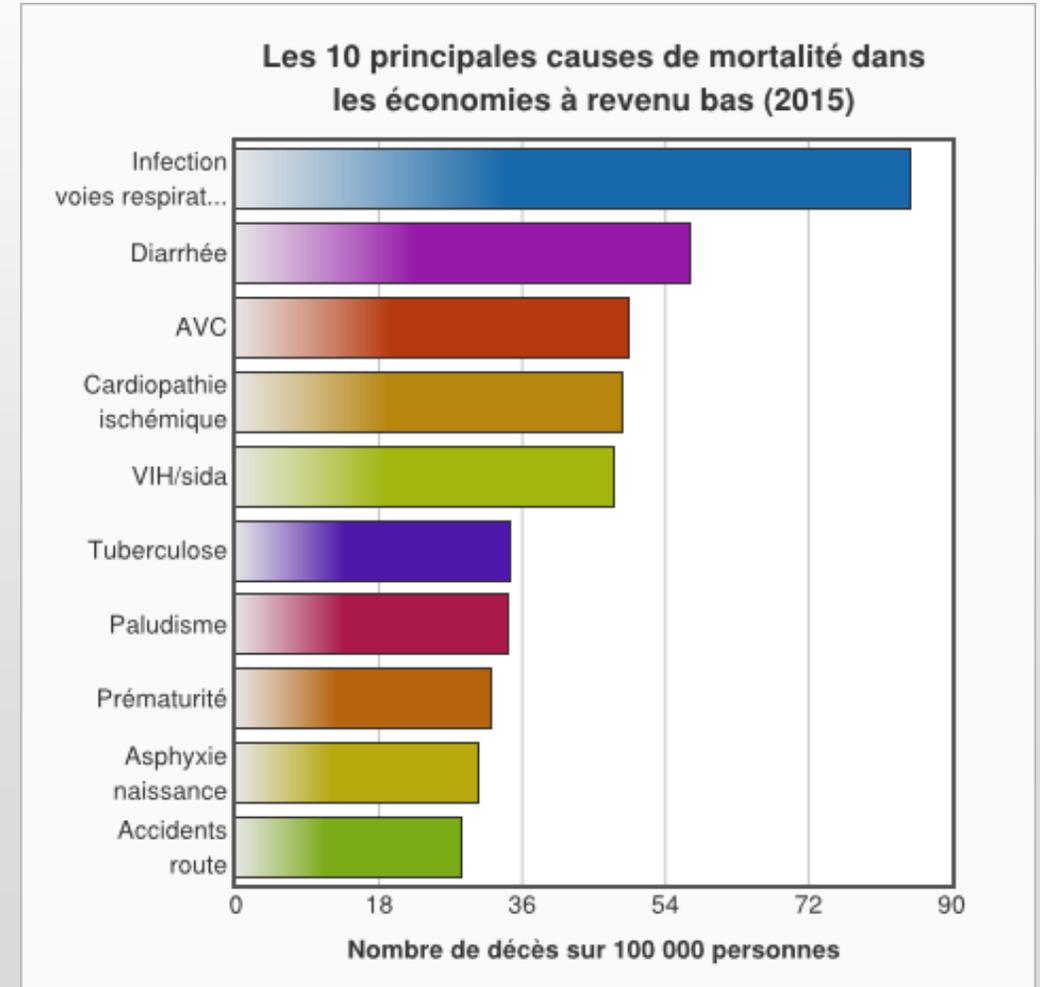
La commission santé organise l'échange de bonnes pratiques, mobilise l'expertise médicale et technique, identifie pour le CIAN et ses entreprises adhérentes des solutions concrètes, et opportunités de partenariat avec des agences de coopération et organisations internationales intervenant dans le domaine de la santé en Afrique.

Contexte : faits et chiffres-clés

En Afrique :

- Les maladies transmissibles (VIH/sida, tuberculose, paludisme) et non-transmissibles (diabète, cardiovasculaires) sont les principales causes de morbidité et de décès.
- Les insuffisances du système de santé (infrastructures et ressources humaines) ne permettent pas de prévenir ni de prendre en charge correctement ces maladies évitables.
- Pour les entreprises, ces pathologies sont une source majeure d'absentéisme (plus de 50%), de dépenses médicales, de perte de compétences et de productivité.

Graphique : les 10 principales causes de mortalité (source OMS)



Principes du programme SEA

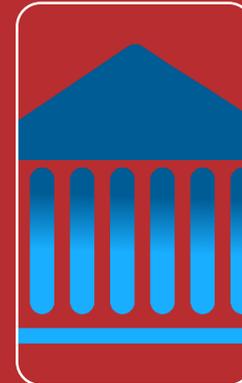
- **Utiliser le canal des entreprises pour déployer des actions de prévention, de diagnostic, de traitement, et de formation** coordonnées par le programme SEA.
- 5 maladies : **paludisme, VIH/sida, tuberculose, diabète, hypertension**
- Des bénéficiaires identifiés : **salariés, familles des salariés, sous-traitants et communautés environnantes** des entreprises membres du programme
- 4 pays-cibles (phase pilote) : **Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Guinée-Conakry,**
- **1 Chef de projet par pays** basé localement et chargé de la mise en oeuvre sur le terrain.
- **Partenariat institutionnel et financier** avec les autorités sanitaires des pays, les agences de coopération internationale et les fondations privées.
- **Partenariat technique** avec des ONGs ou des prestataires locaux spécialisés.
- **Calendrier** : 2018-2020
- **Impact** : + 1,2 million de bénéficiaires

SEA : un programme multipartenaires de promotion de la santé basé sur le co-investissement



Entreprises

- Adhésion au programme SEA
- Apport en nature : salles (ateliers de sensibilisation, dépistage), canaux de communication, Ressources Humaines, moyens logistiques, chaîne d'approvisionnement
- Participation financière aux opérations



Partenaires institutionnels

(nationaux et internationaux)

- Soutien institutionnel
- Labellisation



Partenaires techniques

- Expertise, supports de communication, animation des sessions, orientation vers les centres médicaux
- Plateaux techniques (laboratoires) et centres médicaux de référence



Partenaires financiers

(co-financement et dons en matériel)

- Coordination, outils, formation, opérations
- Mise à disposition d'intrants : préservatifs, moustiquaires, tests de dépistage, traitements



Conseil

- * Etat des lieux / Evaluation des risques sanitaires/Etude d'impact
- * Aide à l'élaboration d'un plan d'actions/Feuille de route



Sensibilisation

- Communication (campagne SMS, dépliants, affiches...)
- Information de proximité (réunions sur site : facteurs de risques, modes de transmission, moyens de prévention...)



Prévention

- Distribution de préservatifs (VIH)
- Distribution de moustiquaires (Paludisme)
- Conseils préventifs : alimentation, activité physique (diabète)



Diagnostic

- Tests de dépistage
- Formation du personnel de santé
- Orientation vers la prise en charge médicale



Traitement

- Médicaments
- Formation du personnel de santé
- Partenariats avec des centres médicaux de référence

Offre de services
SEA

Organisation de la prise en charge médicale

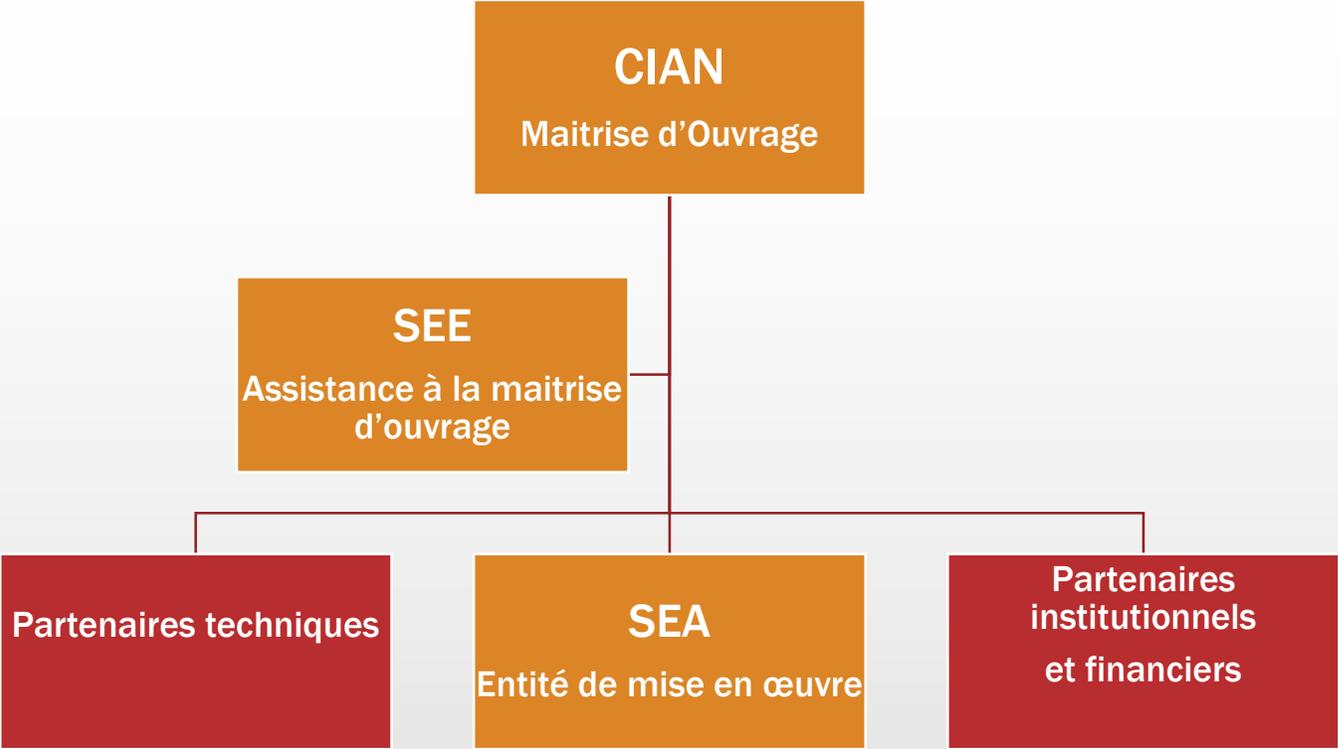
2 cas de figure

L'entreprise dispose d'un centre médical et de personnels soignants

- Formation des personnels soignants de l'entreprise aux protocoles de prise en charge (médecins, infirmiers, techniciens de laboratoires)
- Mise à disposition des intrants (tests de dépistage et médicaments) dans le cadre d'un contrat entre l'entreprise et le programme SEA

L'entreprise ne dispose pas d'infrastructures médicales ni de personnels soignants

- Diagnostic et traitement effectués par les moyens mobiles et itinérants de SEA
- Orientation/accompagnement des personnes à risque vers les centres médicaux de référence



CIAN : Maitrise d'Ouvrage
 Portage institutionnel du programme
 Plaidoyer et mobilisation (Commission santé)

SEE : Assistance à la Maitrise d'Ouvrage
 Coordination opérationnelle / Relations avec les sièges et les bailleurs de fonds
 Développement des contenus et supports (outils de gestion, formation)

SEA : Association pour la mise en œuvre du programme sur le terrain
 Identification des entreprises
 Cartographie des structures existantes/Analyse des besoins des entreprises
 Mobilisation des moyens et planification des actions
 Reporting, suivi et évaluation

Organisation/ gestion du programme

Principes de gestion du programme

- **Création d'une association dénommée Santé Entreprise Afrique (SEA)**
- **1 Chef de projet par pays.**
- **Gouvernance fondée sur l'expertise, la transparence et la parité entre les acteurs.**
- **Les adhérents de SEA sont les entreprises, moyennant une cotisation annuelle (750 EUR/groupe/pays/an)**
- **Les prestations (conseil, journées santé sur site, formation) de SEA fournies aux entreprises sont facturées**

Mise en oeuvre de la phase-pilote du projet SEA en Côte d'Ivoire (Juin à Dec 2018)



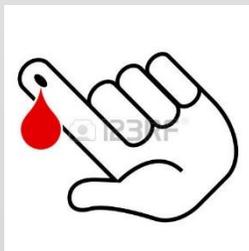
L'approche SEA : le dépistage multi-maladies



Co-investissement



Interventions sur site



Dépistage multi-maladies

Un paquet de services proposés aux entreprises comprenant :

1. Les actions de sensibilisation
2. Le conseil-dépistage intégré : VIH, tuberculose, Diabète, tension artérielle
3. L'orientation vers la prise en charge
4. Le suivi et le reporting

Contribution du Fonds Mondial



1. Prise en charge des interventions pour les maladies transmissibles (sida, tuberculose, paludisme)
2. Mise à disposition de supports de communication
3. Mise à disposition des intrants pour la prévention, le dépistage et le traitement des maladies transmissibles
 - Préservatifs
 - Moustiquaires
 - Tests de dépistage rapide
 - Traitements

Contribution des entreprises



PAF :
10 EUR (6 500 FCFA)
par personne

1. **Prise en charge des interventions et du petit matériel pour le dépistage des maladies non transmissibles (diabète et hypertension)**
 - Lecteurs de glycémie
 - Bandelettes
 - Tensiomètres
2. **Dépistage des co-infections VIH et hépatites** : Tests rapides VHB et VHC
3. **Bilan et reporting**

Calendrier du projet SEA en Côte d'Ivoire

Activités	Dates
Annnonce du lancement du projet : colloque « Santé en Entreprise » /conférence de presse Lieu: Maison de l'Entreprise (CGECI), Abidjan	14 juin 2018
Lettres d'engagement des entreprises adressées au CCM-CI (Instance de coordination des financements du Fonds Mondial en Côte d'Ivoire) 1 ^{er} Round	31 juillet 2018
Planification : liste des entreprises adhérentes, choix des sites, kit de communication	31 Septembre 2018
Démarrage de la mission du Chef de projet SEA Côte d'Ivoire	1^{er} Octobre 2018

contact@cian.asso.fr
www.cian.asso.fr

